





































BUVEZ une Eau bienfaisante et Agréable
en employant les

LITHINÉS VOSGIENS



La Boite
pour
12 LITRES

1.^F



10 12 2004









Je Soussigné curé de Meljac déclare avoir
reçu de François Alary. petit fils, propriétaire,
au Martinesq c^{te} de St Just, la somme de
Cent-soixante-douze fr cinquante centimes (172.50)
provenant d'un legs fait par la tante Marie
Gaubert ^{Martinesq} ~~viu~~ ^{au Martinesq} ~~viu~~ ^{au Martinesq} ~~viu~~
pour être employé à restaurer l'autel de la Vierge.
La dite somme a été fidèlement employée à sa
Destination ainsi que cela a été consigné dans
le cahier des délibérations de la fabrique
le 16 avril 1882.

Dont quittance ce jourd'hui

15 Août 1880.

[Signature]





10 12 2004

